

Vos questions / nos réponses

# L 'alcool altère grave notre couple

Par [Profil supprimé](#) Postée le 07/06/2011 09:07

bonjour,

Mon mari qui a 52 ans est en complète addiction avec l 'alcool depuis de tres nombreuses années - il avait arrêté suite à une cure ambulatoire il y a 5 ans mais il a rechuté et son comportement est très différent

je n'arrive plus à l'orienter vers le docteur traitant il refuse toute médication notre couple se détériore chaque jour davantage il y a t -il une solution ??

merci

---

**Mise en ligne le 08/06/2011**

Bonjour,

Sachez, tout d'abord, que nous comprenons votre difficulté et celle de votre conjoint. Autant le problème d'alcool est difficile pour la personne dépendante elle-même, autant il l'est, aussi, pour son entourage. Peut-être aurait-il été instructif de savoir qu'est-ce que votre mari recherche dans ses consommations régulières ?

Quand bien même il n'existe pas de solution toute faite, il n'en demeure pas moins que votre mari a besoin d'être aidé . Encore faut-il qu'il le veuille bien. En effet, vous savez, sans doute, que toute démarche consistant à lui apporter des soins nécessite son total consentement. Dans cette logique, nous vous suggérons d'œuvrer dans le sens d'obtenir son entière adhésion à une proposition d'aide.

Nous entendons bien que ça n'est pas aussi simple, et que vous éprouvez, peut-être, quelques fois le sentiment de « prêcher dans le désert ». Proposer à votre mari un cadre de dialogue serein, apaisé et dénué de toute tension serait peut-être, un moyen de lui faire "entendre raison" et qu'il accepte alors de se faire aider pour son problème d'alcool qui, entre autres difficultés, met son couple en péril.

En parallèle, vous pouvez également solliciter une aide pour l'aider. C'est une démarche qui a un double intérêt. D'abord, elle permettrait de vous placer dans un processus dynamique en vous donnant l'opportunité de vous exprimer et de verbaliser la souffrance générée par l'alcoolisme de votre conjoint. Ensuite et surtout, vous serez en contact avec des professionnels (médecins, addictologues, psychologues, ...) qui ont pour habitude de traiter de l'alcool- dépendance et des difficultés qu'elle génère pour la personne concernée ainsi

que pour son entourage. Nous vous proposons ci- dessous l'adresse d'un centre spécialisé situé dans votre département de résidence où vous pourrez solliciter cette aide .

Nous vous invitons également à nous appeler au 0800 23 13 13 (ligne de Drogues Info Services, appel gratuit et anonyme depuis un poste fixe entre 8h00 et 2h00 du matin, tous les jours) pour échanger sur votre situation et bénéficier d'écoute et de soutien.

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[ESCALES Hospitalisations complète et de jour - ELSA du Pôle d'Addictologie](#)**

79 avenue Georges Pompidou  
**24000 PERIGUEUX**

**Tél :** 05 53 05 66 80

**Site web :** [www.ch-vauclaire.fr/les-poles/pole-adictologie/#null](http://www.ch-vauclaire.fr/les-poles/pole-adictologie/#null)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h à 17h

**Centre :** Hospitalisation de jour : 05 53 61 55 99, 17 rue Louis Blanc à Périgueux. Contact par mail par commodité : [equipehdj@ch-vauclaire.fr](mailto:equipehdj@ch-vauclaire.fr)

[Voir la fiche détaillée](#)